

LONS-LE-SAUNIER SOCIAL

Un nouvel espace qui aide les couples qui se séparent



■ L'inauguration des nouveaux locaux de l'association de sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ASEAJ), 3 rue Charles-Nodier, a eu lieu ce mardi 12 décembre. Photo Philippe TRIAS

Agence de Lons-le-Saunier
5 rue Pasteur,
39000 Lons-le-Saunier
03.84.86.07.20
lprlons@leprogres.fr

Agence de Champagnole
68 avenue de la République,
39300 Champagnole
03.84.86.07.60
lprchampagnole@leprogres.fr

Agence de Saint-Claude
39 rue Pré
39200 Saint-Claude
03.84.86.07.30
lprhautjura@leprogres.fr

Publicité:
www.bjp-publicite.com

Un espace familial vient d'ouvrir rue Charles-Nodier. Il comprend un service de médiation familiale et un espace de rencontre.

L'association de sauvegarde de l'enfant à l'adulte du Jura a inauguré, ce mardi 12 décembre, ses nouveaux locaux rue Charles-Nodier à Lons-le-Saunier. Les locaux abritent dorénavant les services de médiation familiale et un espace de rencontre, « la Parentèle ».

« Nous recevons essentiellement des parents séparés ou en cours de séparation, explique Jean-Michel Molard, directeur adjoint du pôle enfance famille de la structure. Ce lieu est dédié à leur accueil. » La médiation familiale offre aux personnes la possibilité de gérer par elles-mêmes leurs conflits, afin de déterminer l'ensemble des décisions qui permettront la réorganisa-

tion de la famille dans un esprit de responsabilité, de respect et de prise en compte des besoins de chacun.

Déboucher sur une réorganisation des relations

L'association, qui fêtera ses 75 ans en 2018, note « une augmentation des ruptures familiales et des conflits autour de celles-ci. Et ce, même en cas de divorce par consentement mutuel ».

La médiation familiale doit donc permettre de déboucher sur une réorganisation des relations parents/enfants en amont ou en suite de séparation. Elle vise à l'élaboration de protocole d'accord à partir de thématiques identifiées par les parties, en présence d'un tiers neutre.

Renaud Lambolez

CONTACT ASEAJ, 3 rue Charles-Nodier :
03.84.47.40.50.

La Parentèle : un lieu neutre et sécurisé

Outre le service de médiation familiale, l'ASEAJ offre un espace de rencontre, « la Parentèle ». Il permet aux parents qui n'ont plus accès à leurs enfants de les voir dans un lieu neutre et sécurisé. L'enfant peut ainsi rencontrer le parent qui n'assure pas la résidence, dans un cadre lui apportant une sécurité physique, le préservant des scènes conflictuelles entre ses parents. Il peut favoriser le rétablissement des relations entre un enfant et un parent. L'espace de rencontre est ouvert aux diverses constellations familiales composées d'enfants légitimes, naturels, élevés par leurs deux parents ou un seul parent.

« Un lieu pour tout mettre à plat »

« Le rôle des médiatrices, c'est d'apaiser les tensions et trouver un accord. » Elles sont deux, Christelle Guyon et Sylvie Becquin, à assurer les médiations entre parents qui se séparent.

« Nous en assurons entre 50 et 60 chacune par an, assurent-elles. La plupart du temps, il s'agit de couple en cours de séparation. Mais nous pouvons aussi intervenir pour des grands-parents qui n'ont pas accès à leurs petits-enfants, pour des parents en rupture avec leur adolescent, pour



■ Photo Philippe TRIAS

des frères et sœurs qui s'opposent au sujet du placement de parents dans des établissements spécialisés... »

« Nous intervenons soit en amont d'une décision d'un juge des affaires familiales ou des enfants, soit en aval. Nous recevons les parents pour des entretiens individuels dans un premier temps, puis ensemble. C'est le lieu pour tout mettre à plat, pour vider son sac, exprimer ses colères et sa rancœur. Ensuite, on essaye de régler tous les problèmes : les différends sur l'éducation, le lieu de résidence, les gardes alternées, les contributions financières, les calendriers, les vacances... »